

Les Gorges de la Loire en Semène

Du **lundi 16 octobre 2023** au **samedi 21 octobre 2023**

Organisateur : François Goutorbe	Niveau : Moyen
Avec accord : Oui	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 8	Hôtel et gîte d'étape

Comme l'apprennent tous les écoliers de France, la Loire prend sa source au pied du Mont Gerbier de Jonc (1 404 m). Son cours grossit rapidement avec la confluence de l'Aigue Noire, du Furan... Son cours devient tumultueux alors qu'elle emprunte gorges et défilés. Le barrage de Grangent, construit dans les années 50, a calmé le fleuve et formé un vaste lac qui serpente entre les montagnes au gré des méandres du fleuve.

Suivant le GRP des Gorges de la Loire, nous remonterons son cours de St-Just-sur-Loire à Aurec, et remonterons à St-Just par la rive opposée.

Programme

Lundi 16 octobre

Dépôt des sacs dans le centre d'hébergement qui nous accueillera à Andrézieux-Bouthéon.

Balade le long de la Loire et retour à Bouthéon.



Source : loiretourisme.com

Bouthéon comporte un très beau château qui remonte au XIIIe siècle. Cette place forte permettait de surveiller le fleuve Loire, la plaine et les monts du Forez, les monts du Lyonnais et le Pilat. C'est l'un des tout premiers « château de la Loire » le long du fleuve, et sûrement l'un des plus méconnus.

Nous ne le verrons malheureusement que de l'extérieur car il est fermé les lundis (et je n'ai pas pu décaler la sortie d'une journée).

Dîner dans un restaurant.

Ravitaillement.

Mardi 17 octobre

Bus à 8 h 57 pour nous rapprocher du point de départ de notre randonnée, le pont sur la Loire qui permet de passer de Saint-Just à Saint-Rambert, sur la rive gauche. Il date de 1930 et a été le précurseur de la fusion des deux communes en 1973.

Nous empruntons le GRP des gorges de la Loire du Velay au Forez.

Peu après le pont, nous rencontrons le canal du Forez et le suivons pendant un court moment. La branche principale de ce canal fait 49 km, elle se déverse dans le Lignon du Forez par l'intermédiaire du ruisseau des Combes. Sa vocation n'est pas la navigation mais l'irrigation et le drainage de la partie du bassin du Forez qui se trouve sur la rive gauche du fleuve Loire.

Continuant vers le sud, nous arrivons au promontoire d'Essalois, sur lequel se trouve un château (libre d'accès) qui surplombe la Loire. Du promontoire, nous avons un vaste panorama, à l'ouest, sur la plaine et les Monts du Forez. Au nord, se trouve le barrage hydroélectrique de Grangent, construit entre 1955 et 1958. À l'est, nous surplombons le lac formé par le barrage et ses nombreux méandres.

Plus au sud, nous arrivons à Chambles, qui comporte deux monuments d'intérêt, une tour (un ancien donjon du IXe siècle) et l'église St Pierre (XIIIe siècle).

Nous arrivons à Biesse. Installation dans un gîte.

Ravitaillement à Chambles.

18 km, montée régulière de + 425 m.

Dîner servi par un traiteur... espagnol, ollé !

Mercredi 18 octobre

Nous poursuivons le GRP. Nous allons passer presque toute la journée sur un plateau autour de 700 m, avec des vues épisodiques sur la Loire, jusqu'à notre plongée sur Aurec, au bord du fleuve.

À Mons, nous ferons un petit crochet pour nous pencher (pas trop...) sur une table d'orientation, installée par la ville d'Aurec, qui permet d'apprécier une très belle vue sur le bassin de vie stéphanois.

Peu après Emilieux, en pleine nature, nous nous arrêterons à la Chapelle Ste Reine. Construite en 1884 dans une vallée à la limite des départements de la Loire et de la Haute-Loire, elle est le fruit de la volonté d'un homme qui, ayant été mordu par une vipère, fit le vœu de bâtir à cet endroit un oratoire en l'honneur de sainte Reine s'il guérissait de son mal.

Elle abrite une statue de sainte Reine qui est vénérée par les mères dont les enfants tardent à marcher. Représentée avec un livre ouvert, signe de l'éducation de Marie, cette statue symbolise Sainte Anne, mère de la Vierge Marie. Un pèlerinage y a lieu tous les deuxièmes dimanches de septembre.

Arrivée à Aurec. La commune s'étend sur les deux rives de la Loire mais le centre ancien se situe sur sa rive droite. La situation très encaissée de la ville (430 mètres d'altitude dans le centre-ville), blottie dans une sorte de « cuvette », lui offre un microclimat agréable qui lui vaut parfois le surnom de « Petit Nice ».

22 km, + 360 /- 670 m

Installation dans un hôtel.

Dîner dans un restaurant, celui de l'hôtel ou en ville.

Ravitaillement.

Jeudi 19 octobre

Nous allons explorer les coteaux est de la Loire. Nous montons sur le plateau par le suc de la Faye (617 m) en nous dirigeant vers les gorges de la Semène et la petite ville de Pont-Salomon. La rivière Semène, beaucoup plus modeste que la Loire, a néanmoins creusé des Gorges avant de se jeter dans le fleuve, en aval d'Aurec.

Le nom de la commune ne doit rien au roi biblique, encore moins au viaduc qui enjambe la vallée et qui date de la fin du XXe siècle. En réalité, les lieux faisaient l'objet de la contrebande de sel, en particulier par Mandrin et sa bande. Pont-Salomon signifierait donc le pont (en tant que lieu de rencontre, de contact, d'échange...) des sauniers.

De simple lieu-dit, Pont-Salomon est devenu village, puis paroisse, puis commune en 1865 par la réunion de terres appartenant à Aurec-sur-Loire, de Saint-Didier-en-Velay et de Saint-Ferréol-d'Auroure.

Les ressources hydro-électriques de la vallée ont permis un important développement industriel, tout d'abord lié à la soie, puis à la forge. La spécialité de Pont-Salomon est la lame de faux, ce dont témoignent ses armoiries. Pont-Salomon possède d'ailleurs un « Musée de la faux », implanté dans une ancienne usine du XIXe siècle.



Retour par Ouillas, sur le plateau, qui domine Aurec de près de 360 m.

18 km, + 430 / - 430 m.

Même logement.

Vendredi 20 octobre

Nous passons sur la rive droite et remontons vers le nord. Une butte, le Mont Fayn (prononcer Fin), surplombe le Bourg de Saint-Paul qui s'étend au creux d'un méandre de la Loire. Il comporte à son sommet une table d'orientation (sentier pentu à la montée et à la descente). Puis nous retrouvons la Loire et nous dirigeons vers le château de Cornillon qui domine la ville sur son piton rocheux.



Source : monumentum.fr (Daniel Villafuela)

Les premiers éléments du château de Cornillon remontent au XIe siècle. Il surplombe la Loire à un point stratégique en commandant l'accès sud à la plaine du Forez. Il est passé entre de nombreuses mains qui l'ont tantôt développé et agrandi, tantôt laissé à l'abandon. Il est propriété privée depuis 1996. Le propriétaire entreprend de vastes projets de restauration : réhabilitation du parc, restauration des communs et du pigeonnier, reconstruction des remparts... La chapelle est classée Monument Historique.

Nous poursuivons notre visite en montant sur les coteaux est de la Loire pour redescendre vers Cornillon et poursuivre vers Le Pertuiset. Un pont permet de franchir le fleuve à cet endroit, mais c'est le troisième depuis 1842. Le pont actuel, mis en service en 1989, est très moderne et s'appelle... Le Pont du Bicentenaire de la Révolution.

Notre logement se trouve à l'extrémité d'une presqu'île coincée entre deux méandres.

Installation dans un gîte.

18 km, + 515 / - 500 m

Demi-pension.

Pas de ravitaillement (ni à St Paul ni à Cornillon).

Samedi 21 octobre

Nous poursuivons le GRP en longeant la Loire sur plusieurs kilomètres, avant d'arriver à St-Victor, à la confluence du Lizeron.

Au XIIIe siècle, le "Chastel de Saint-Victor sur Loire" est l'ensemble du bourg fortifié avec son château et de ses remparts, dominant les vallées de la Loire et du Lizeron. La fortification est alors une demeure seigneuriale au XVIe et XVIIe siècles, puis prison en des temps plus difficiles. Le château a été acquis au XIXe siècle par les Religieuses Saint Joseph qui en firent une institution pour jeunes filles. Avec le départ des religieuses en 1960, l'Association des amis de Saint-Victor s'en ai rendue acquéreur en 1968, puis l'a cédé en 1970 à la Ville de Saint-Etienne qui l'a restauré et laissé à l'Association le soin de le gérer. Avec ses chambres, son restaurant, ses salles de réunion et d'exposition, ses jardins, son théâtre, c'est aujourd'hui un haut lieu culturel, un lieu d'accueil, de rencontres et de séminaires.

St Victor comporte de vieilles maisons du XVIIe et une église romane à colonnes datant de 1 070.

Curieusement, bien qu'à l'extérieur de Saint-Étienne, Saint-Victor-sur-Loire en fait partie depuis le 18 octobre 1969.

La commune fait partie de la Réserve naturelle régionale Saint-Étienne - Gorges de la Loire.



Plus près de l'eau, on trouve à St Victor un parc de loisirs, un important port de plaisance et une belle plage (baignade possible).

Source : Wikipedia

Nous poursuivons notre remontée vers le nord pour arriver à Grangent, qui est aussi le nom du torrent qui se jette dans la Loire et du barrage, puis à Asnières, sans train ni RER, puis au pont sur la Loire de St Just - St Rambert, point de départ de notre randonnée.

17,5 km, + 350 / - 410 m

15 h 45 : Minibus pour la gare de St Étienne Châteaucreux.

Niveau et esprit

Niveau Moyen.

Une attention portée aux lieux et leur histoire.

Participation aux frais

250 €

Incluant : les frais d'organisation, les frais de l'organisateur, le bus le premier jour, les demi-pensions lorsqu'elle sont prévues, tous les petits déjeuners, le dîner traiteur du 17, le minibus pour St Étienne.

N'incluant pas : le repas de midi pris en pique-nique, les dîners pris au restaurant, les en-cas et boissons, le train.

Transport

Aller : Départ lundi 16 octobre à 09 h 58 de PARIS GARE DE LYON.

Rendez-vous à l'entrée du quai à 09 h 45.

Changements à LYON PART DIEU et ST-ETIENNE CHÂTEAUCREUX.

Arrivée à 13 h 34 à ANDRÉZIEUX.

Retour : Départ ST-ETIENNE CHÂTEAUCREUX samedi 21 octobre à 16 h 44, arrivée à PARIS GARE DE LYON à 19 h 34. TGV direct.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, pièce d'identité,
- Carte européenne d'assurance-maladie si besoin,
- Carte bancaire internationale si besoin ou espèces,
- 1 chèque pour régler un éventuel solde,
- Coordonnées téléphoniques de l'encadrant.

Marche et portage

- Chaussures de moyenne montagne avec une bonne accroche,
- Bâtons recommandés,
- Sac à dos de 30 à 40 litres,
- Gourde ou poche à eau à tuyau de 2 litres.

Alimentation

- 1 pique-nique pour le premier jour, encas, eau,
- Couteau pliant, fourchette, cuillère, gobelet.

Hygiène

- Effets de toilette, petite serviette.

Vêtements

- Chemisette ou tee-shirt,

- Pantalon ou short,
- Tenue de rechange,
- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant,
- Vêtement de pluie,
- Surpantalon de pluie si besoin,
- Guêtres "stop tout",
- Housse de pluie du sac à dos,
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe,

Sécurité

- Petite pharmacie personnelle
- Sifflet, couverture de survie,
- Téléphone mobile et chargeur,
- Crème et lunettes de soleil,
- Lampe frontale.

Nuitées

- Drap-sac,
- Bouchons d'oreille (selon le confort recherché),
- Sandales.

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 4 juillet 2023** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Cette sortie pourra être annulée au plus tard le 15/09/2023 si un effectif minimum de 6 inscrits n'est pas atteint.